

Opération Tranquillité Seniors

Organisée par la ville de Groslay, par l'interaction du Centre Social, de la Police Municipale et de la Police Nationale, l'**Opération "Tranquillité Seniors"** a pour but d'améliorer la sécurité des personnes âgées les plus vulnérables, du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre.

En s'inscrivant gratuitement à cette Opération (voir bon au dos, ou directement au 1, rue Lambert

Tétart) chaque personne âgée isolée bénéficiera d'un soutien renforcé de la part du Centre Social, de la Police Nationale ainsi que de la Police Municipale sous forme de rondes organisées à proximité de son domicile.



Ville de Groslay



> Opération Tranquillité Seniors :



Organisée par la ville de Groslay, par l'interaction de la Police Municipale et de la Police Nationale, l'Opération "Tranquillité Seniors" a pour but d'améliorer la sécurité des personnes âgées les plus vulnérables, durant la période du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre.

En s'inscrivant gratuitement à cette Opération (voir au dos ou directement au 1, rue Lambert Tétart) chaque personne âgée isolée bénéficiera d'un soutien renforcé de la part de la Police Nationale ainsi que de la Police Municipale sous forme de rondes organisées à proximité de son domicile.

Tél. : 06 16 31 21 99

> Opération Canicule :

- 
- > Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, inscrivez-vous sur le registre de votre Mairie pour bénéficier d'une aide en cas de canicule.
 - > Si vous prenez des médicaments, demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.
 - > Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

- > Consultez régulièrement la météo et la carte de Météo France au 32 50 (0,34€/minute) ou sur Internet à l'adresse www.meteo.fr.
- > Si vous souhaitez en savoir plus pour vous ou votre entourage, composez le 0 800 06 66 66 (Appel gratuit) ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule.

Un lieu d'accueil climatisé
est à votre disposition au Foyer Joseph
Gauthron, 22 rue du Général Leclerc.

Tél. : 01 34 28 68 63

INSCRIPTION GRATUITE AU DOS ►►►

> Je souhaite m'inscrire gratuitement à :

Opération Tranquillité Seniors



Du/...../.....
au/...../.....

Opération Canicule



Du/...../.....
au/...../.....

• Nom :
• Prénom :
• Adresse :

• Tél. :

• Personne à contacter :

Nom :

Adresse :

• Tél. :

Autorise N'autorise pas

la Police Municipale de Groslay et la Police nationale à pénétrer sur ma propriété et éventuellement à l'intérieur de mon habitation dès la constatation d'un fait anormal. Fait à Groslay, le :

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé" :

> Bulletin à retourner à la Police Municipale, au 1 rue Lambert Tétart, 95410 Groslay



> Consignes Opération Tranquillité Seniors :

• Si des policiers se présentent à votre domicile n'hésitez pas à contacter le commissariat pour s'assurer de leur appartenance à la fonction policière. Ils doivent présenter une carte de réquisition attestant de leur état (carte tricolore munie d'hologrammes).

• A votre domicile évitez de conserver trop de valeurs (argent, bijoux). Même pour un déplacement court, fermez vos portes, fenêtres et volets.

• N'allez pas retirer de l'argent à la banque ou au distributeur à dates et horaires fixes et ne retirez pas de trop grosses sommes. Assurez vous du bon fonctionnement du distributeur automatique et que personne ne se trouve à proximité.

• Eviter lors de vos courses du jour de prendre un grand sac à main, privilégiez une petite sacoche contenant le minimum.

• En cas de vol dit à l'arraché ne résistez pas !

• En rentrant chez vous, ne déposez pas vos clés de voiture près de la porte d'entrée, préférez un endroit sûr.

• En voiture ne laissez pas votre sac à main sur le siège passager, posez-le à vos pieds.

• D'une manière générale évitez les démarcheurs à domicile. Soyez vigilants également envers tous les personnages proposant des services à domicile (élagages, nettoyage de toits, etc.).



> Consignes Opération Canicule :

> Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, inscrivez-vous sur le registre de votre Mairie pour bénéficier d'une aide en cas de canicule.

> Si vous prenez des médicaments, demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

> Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

> Consultez régulièrement la météo et la carte de Météo France au 32 50 (0,34€/minute) ou sur Internet à l'adresse www.meteo.fr.

> Si vous souhaitez en savoir plus pour vous ou votre entourage, composez le 0 800 06 66 66 (Appel gratuit) ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule.

Un lieu d'accueil climatisé
est à votre disposition au Foyer Joseph
Gauthron, 22 rue du Général Leclerc.